



Chevalley Michel, Genoud (Brailard) François

Politique sanitaire : le Sud du canton sinistré?

Cosignataires : 23 Réception au SGC : 24.06.20 Transmission au CE : *25.06.20

Dépôt et développement

Hôpital de Châtel-St-Denis. 2012. Décision du Conseil d'Etat : fermeture.

Hôpital de Billens. 2019. Décision de la Direction de l'HFR : transfert de la réadaptation cardiovasculaire à Meyriez.

Hôpital de Riaz. 2020. Décision de la Direction de l'HFR : fermeture des blocs opératoires jusqu'à nouvel avis.

Si cette dernière mesure a été prise pour permettre de concentrer le personnel spécialisé sur le site de l'HFR-Fribourg, de façon à rester en tout temps opérationnel face à la menace du coronavirus, elle ne lasse pas d'inquiéter, tant la population que les parlementaires.

Plus généralement, les récentes décisions en matière de politique hospitalière les ayant habitués au pire, les députés soussignés, élus des trois districts du Sud fribourgeois, redisent ici leur intention de tout mettre en œuvre pour éviter, après celui de Châtel-St-Denis, le démantèlement des hôpitaux de Riaz et de Billens.

Les décisions de l'HFR ont déclenché un véritable tollé dans le Sud du canton.

Partant, les députés soussignés remercient le Conseil d'Etat de rédiger un rapport mentionnant l'ensemble des prestations médicales et des soins à maintenir absolument sur les sites de Riaz et de Billens, sachant que 100 000 habitants - le bassin de population concerné – appellent de leurs vœux une offre en santé publique digne de ce nom.

D'avance, nous remercions le Conseil d'Etat de sa réponse.

—

*date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).